

L'indépendant

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ANALYSES N° 1477 DU JEUDI 21 OCTOBRE 2021 * 29ÈME ANNÉE * PRIX : 3000 FG * ZONE CEFA : 500



P.3

Choix des membres du conseil national de transition (CNT)

Une équation difficile à résoudre

Transition réussie et apaisée en Guinée

Voici les recommandations de Dr Koureïssy Condé

P.4

Généraux retraités, bras de fer entre l'ANAD et l'ICP

Rafiou Sow sort du bois !

P.2



P.3

Dalein à ses militants

«Que personne ne pense à une vengeance...»

Généraux retraités, bras de fer entre l'ANAD et l'ICP

Rafiou Sow sort du bois !

Après le limogeage de plusieurs généraux par les nouvelles autorités, les citoyens réagissent diversement. Si certains Guinéens ont apprécié la décision du colonel Doumbouya, d'autres par compte trouvent des anomalies, c'est le cas de Rafiou Sow. Joint par téléphone ce vendredi, 15 août 2021 par la radio FIM FM, il pense que c'est du deux poids deux mesures. Selon le président du parti du renouveau et du progrès (PRP), les nouvelles autorités ont déjà commencé le recyclage et demande à la junte au pouvoir de diversifier les nominations. Par ailleurs, l'acteur politique revient sur le bras de fer entre l'ANAD et l'ICP.

Bonjour M. Sow : des changements majeurs ont été opérés cette semaine au niveau de l'armée, plusieurs généraux ont été limogés, pour plusieurs Guinéens c'est un acte fort. Est-ce que c'est votre point de vue ?

Oui, c'est un acte fort d'un plan. Amener une quarantaine de généraux prétendument à la retraite est un acte fort. Moi je trouve que c'est une charge énorme pour l'Etat. On amène 42 généraux à la retraite et qu'on le recycle d'un autre côté. On prend 28, on les met dans le Conseil supérieur de la

défense. Ça, c'est un. Vous avez vu les émoluments qu'ils vont recevoir. Tous les mois, ils auront des carburants. Ils sont pris en charge sur le plan de la santé. Ils ont des passeports diplomatiques avec leurs épouses, certains en 3 ou 4 femmes. Ils ont un véhicule neuf, ça, c'est normal. Mais ils sont recyclés ; d'autres vont occuper le poste de gouverneur. D'autres le poste de ministre et autres.

Il faudrait que le colonel Doumbouya aille jusqu'au bout ; c'est-à-dire s'il l'envoie à la retraite, ce que la loi a prévu pour les généraux à la retraite, qu'il leur donne exactement cela pour ne pas mettre de charge au dos de l'Etat. Parce qu'il faudrait reculer les choses pour que le pays puisse décoller. Ça, c'est un. Deuxièmement ; je dis, il doit tenir compte de toutes les régions naturelles par rapport à la nomination parce que c'est la nature qui a décidé ainsi. Si nous ne tenons pas compte, ce n'est pas bon. Ecoutez peut-être que d'autres personnes n'osent le dire, mais dans le quartier ça se dit. Moi, j'attire l'attention du colonel parce que je m'engage à

l'aider à réussir une transition et c'est la seule façon de me faire entendre et de faire comprendre cela pour qu'à l'avenir il puisse être sur ce chemin dont il se tracé.

C'est vrai le pays à un Premier ministre et beaucoup de généraux sont partis à la retraite, vous êtes inquiets, que ces anciens généraux à la retraite se retrouvent dans le gouvernement ?

Oui, c'est une façon de les recycler pour moi. On dit qu'ils sont à la retraite et qu'on leur donne d'autres fonctions à faire au sein de l'administration, c'est du recyclage. Je veux juste qu'il ait une cohérence et qu'on soit raisonnable, parce que les Guinéens que nous sommes, nous sommes tous d'accord qu'il faut resserrer les rangs. Il faut aider cette nation à bouger. Et pour ça, on a besoin de moyens financiers et on n'en a pas.... Quiconque vient, il doit tenir compte de toutes les régions naturelles, c'est une question de stabilité sur le plan sociopolitique.

Il y a le doyen Pathé Dieng à la CENI qui pense que la CENI devrait-être



revue avec une nouvelle stratégie donc moins de représentant de partis politiques au sein de la CENI mais une CENI technique... Quel est votre point de vue M. Sow ?

Non ! Comment voulez-vous dans une compétition électorale, qu'on compatisse et que moi, je n'ai pas de yeux dedans pour savoir ; est-ce qu'on me vole ou pas ? On ne peut pas. Même si on parle de technique.

La Guinée est politisée, tout le monde est politique, même la société civile. On ne peut pas faire une CENI où les partis politiques ne sont pas représentés, ce n'est pas vrai ! Ça ne marche pas ! Seulement, il faut renforcer la loi au sein de la CENI comme je l'ai dit la dernière fois. Le président de la CENI à trop de pouvoir. Le président Alpha Condé passait par le président de la CENI pour corrompre, donc il faut restructurer la CENI. On n'a besoin que des techniciens. Les partis politiques peuvent envoyer des techniciens. Les représentants de l'ANAD et l'UFDG, la dernière fois qu'ils étaient là-bas, étaient tous des techniciens.

La semaine dernière, plusieurs partis politiques se sont retrouvés chez

Mamadou Sylla pour créer une autre plateforme, qui s'appelle inter-coalition des partis politiques (ICP). Ces différents partis politiques accusent l'ANAD d'avoir refusé de prendre part aux différentes réunions de cette coalition pour parler d'une et une seule voix. Vous êtes membre de l'ANAD. Comment réagissez-vous à cette accusation ?

Ce n'est pas vrai. Toutes ces coalitions qui sont là-bas ont travaillé avec l'ANAD d'une façon ou d'une autre. C'est des gens qui cherchent à se faire valoir. Sinon, qu'est-ce qui les empêche de venir trouver le président de l'ANAD pour travailler avec eux.

Avant qu'ils créent leur coalition, notre coalition existait. Nous, on a créé notre coalition pendant les dernières présidentielles. Elle est là, pourquoi ils ne sont pas venus ? On leur avait demandé depuis longtemps, venez, on va travailler ensemble ; ils ont dit : il faut que vous, vous vous déplaçiez comme des enfants. Ça ne marche pas comme ça.

Transcrit par
Alpha Amadou Diallo

L'indépendant

Hebdomadaire d'information et d'analyses édité par la Société de Presse et d'Impression (SPIC)

Siège: Quartier Dar-Es-Salam sur la route Leprince
Commune de Ratoma
Email: lindependantguinee@gmail.com
- Tél : 664.63.09.53 - BP: 2427
Conakry

Redacteur en chef

Amadou Sadjou DIALLO: 624 37 26 68
Email: dialloamsadjo@gmail.com

Comité de rédaction

Amadou Sadjou DIALLO
Alpha Amadou DIALLO
Amadou Tidiane DIALLO
Moussa THIAM

P.A.O

N. S. SOUMAORO

Recouvrements, Abonnements, Marketing, Publicités & Annonces

Mamadou Aliou Diakité Tél.
664.63.09.53/
622.04.62.21

E-mail: madalga1@gmail.com

Distribution: SPIC / Maison du Livre

Impression: SPIC/Imprimerie Warh Business Groupe

Lisez le journal numérique sur le site www.kefinafasso.com

Lisez le journal
numérique sur le site

Kéfinafasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Dalein à ses militants

«Que personne ne pense à une vengeance qui peut aussi appeler à une autre vengeance»

L'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG) a tenu son assemblée générale virtuelle ce samedi 16 octobre 2021. Dans son discours de circonstance qu'il a tenu à partir de son domicile privé à Dixinn, Cellou Dalein Diallo a appelé ses militants dont il est fier à plus de responsabilité. A en croire l'ancien Premier ministre le moment est venu de travailler pour conquérir le pouvoir.

LISEZ CI-DESSOUS UN EXTRAIT DE SON DISCOURS...



« Pendant toutes ces années de dictature vous êtes restés inflexibles, incorruptibles et imperturbables malgré les exactions. Vous êtes restés intransigeants.

Notre lutte a suscité du respect et de l'administration. Aujourd'hui que tout le monde est libre, vous allez vous rendre compte que nous avons beaucoup de sympathisants. Pendant le régime d'Alpha Condé, toute personne qui montrait son affection à l'UFDG était traquée. Militier à l'UFDG était considéré comme renoncer à une partie de ses droits. Je tiens à vous féliciter.

L'heure n'est plus à un combat contre Alpha Condé. L'heure est au rassemblement. L'heure est au travail pour conquérir le pouvoir, l'exercer pour le bonheur de tous les Guinéens. C'est vrai que nous n'allons pas oublier les victimes. Toutes les victimes ont droit à la vérité, droit à la justice, droit à la réparation. Mais que personne ne

pense à une vengeance qui peut aussi appeler à une autre vengeance qui, à son tour crée d'autres victimes.

Préparons-nous à accueillir beaucoup de Guinéens. Il faut même aller vers certains même ceux qui nous avaient fait du mal. Certains le faisaient pour la recherche des opportunités et des faveurs.

La vraie lutte que nous menons actuellement, c'est pour l'instauration d'un État de droit, pour la réconciliation nationale.

Travaillons pour que tous les Guinéens soient rassemblés au tour des valeurs, pour que l'harmonie et la fraternité règnent, pour que la haine et la violence s'éloignent de tout le monde.

On nous a longtemps qualifié de facteurs de violence. Montrons au monde entier que nous sommes un facteur de rassemblement. Si nous sommes restés la première force politique de ce pays, c'est parce que nous sommes restés fidèles à nos convictions.

J'espère qu'il y aura une démocratie apaisée, un État de droit après les élections libres et transparentes au niveau local et au niveau national ».

Amadou

Avis important

L'Administration et la Direction du groupe de presse "L'Indépendant/Le Démocrate" constatent ces derniers temps, avec regret, que des individus non identifiés se présentent au niveau des institutions nationales et internationales, ainsi qu'au niveau de certaines sociétés de la place, au nom des deux organes, sans aucune autorisation de leurs responsables.

Face à ces agissements relevant du délit, l'Administration et la Direction du groupe de presse "L'Indépendant/Le Démocrate" invitent cordialement et humblement les entités citées plus haut à se référer toujours à l'adresse mentionnée dans l'ours des deux journaux en cas de besoin.

Merci d'avance de la compréhension!

La Rédaction

Choix des membres du conseil national de transition (CNT)

Une équation difficile à résoudre



Le choix des membres du Conseil national de transition (CNT) se révèle alambiquer pour les différentes entités, mais aussi pour le Conseil national du rassemblement pour le développement (CNRD), à sa tête le chef de l'Etat, le colonel Mamadi Doumbouya. Rien qu'à suivre les réseaux sociaux et les médias, l'on se rend compte qu'il y a là une grosse équation difficile à résoudre, sans frustrer.

Des partis politiques qui devront envoyer 15 représentants aux organisations de jeunesse qui délègueront 5 éléments, en passant par les faitières des organisations de la société civile qui enverront 7 membres, des débats houleux, parfois teintés de coups bas jusqu'à l'ignominie, défraient la chronique dans la Cité.

Chacun veut représenter ou déléguer son représentant. Chaque coalition ou organisation veut prendre part. Alors que le nombre est limité ; 81, contrairement en 2010, avec un CNT de 150 membres. Et à l'époque précisons, il y avait moins de partis politiques et d'organisations de la société civile qu'aujourd'hui.

Au temps du CNDD, tout comme en cette période du CNRD, tous ceux qui candidatent ou soutiennent des candidatures, entonnent le même discours, présentent la même vision, celle de participer à la démocratisation et au développement de la Guinée. Mais en réalité le "fric" est le plus visé dans cette affaire de CNT, par la plupart de ces candidats.

Concernant les partis politiques, difficile jusqu'à présent de tenir une première réunion avec toutes les coalitions. Les deux plus grandes, dirigées par les deux anciens chefs de file de l'opposition à savoir l'Alliance nationale pour l'alternance de et la démocratie (ANAD) de Cellou Dalein Diallo et la Convergence pour la renaissance de la démocratie (CORED) de Mamadou Sylla, se mènent une guerre d'égo voilée. Chacune se terre dans sa tanière et refuse d'aller à la rencontre de l'autre.

Avec tout ce mélémélo, les nouvelles autorités auront du pain sur la planche. Accepter les uns à la place de certains, choisir une liste et laisser d'autres, pourraient créer les premières oppositions.

Sadjo Diallo

Avis très important

Pour vos avis, annonces et publicités, Publi-reportages, couvertures médiatiques et abonnements, contactez le service commercial et marketing au

Tél. : 664 63 09 53 / 622 04 62 21

E-mail : lindependantguinee@gmail.com

Déclaration

Recyclage des dignitaires de l'ancien régime

Des organisations de la société civile montent au créneau !

A travers une déclaration conjointe, plusieurs organisations de la société civile guinéenne ont exprimé leur inquiétude suite aux recyclages de certains dignitaires de l'ancien régime d'Alpha Condé. Pour rappel, les 42 généraux de l'armée envoyés à la retraite il y a quelques jours, ont été presque tous recyclés au niveau du Conseil supérieur de la défense. Ces organisations invitent le colonel Mamadi Doumbouya de respecter son engagement qu'il a tenu le 23 septembre 2021.

CI-DESSUS LA DÉCLARATION

Conakry,

Le 18 octobre 2021

Déclaration de la Société civile sur le recyclage de certains dignitaires du régime de l'ancien Président Alpha Condé

Nous, organisations de la société civile initiatrices de cette déclaration, attirons l'attention du Colonel Mamadi Doumbouya, Président de la Transition, sur l'importance du respect des engagements qu'il a pris devant les Guinéens lors de son discours du jeudi 23 septembre 2021 au Palais du Peuple à Conakry.

A cette occasion, il a clairement exprimé son opposition au recyclage des anciens dignitaires du régime déchu de Monsieur Alpha Condé. Cet engagement fort qui a été salué par l'écrasante majorité du Peuple de Guinée a suscité de l'espoir

et mis fin à la crainte d'un retour à la case de départ. Le respect de cet engagement est impératif pour entretenir cet espoir de casser un système qui nous a coûté cher.

C'est pourquoi, le mercredi 13 octobre 2021, nous avons constaté avec beaucoup de regret et d'inquiétude la nomination, au sein d'un Conseil Supérieur de la Défense, de certains hauts gradés de l'armée qui ont activement participé au changement de la Constitution et à la promotion du 3ème mandat.

Nous sommes vivement préoccupés par certaines de ces nominations à de hautes fonctions. Car, le non recyclage ne doit pas concerner uniquement les membres du gouvernement et les autres cadres au sein de l'administration publique. Le même principe doit être valable no-



tamment pour des militaires ayant joué un rôle politique et dont les actes ont contribué au changement de la Constitution et à la promotion du 3ème mandat en Guinée.

Nous invitons le Colonel Mamadi Doumbouya à tirer les leçons des nombreuses fausses promesses faites

par l'ancien régime dont les conséquences ont été, entre autres, la banalisation de la parole publique et la perte de confiance des populations en leurs dirigeants.

Vu la fragilité du tissu social, nous vous invitons, Monsieur le Président de la Transition, au respect de vo-

tre parole de soldat, à la vigilance et la rigueur dans le choix des personnes qui doivent participer à la conduite des affaires publiques pendant cette transition.

Nous vous rassurons que la société civile jouera pleinement, à vos côtés, son rôle de veille, d'alerte et de proposition pour la réussite de cette Transition pour le bonheur du Peuple de Guinée.

ONT SIGNÉ :

ABLOGUI
ACTION MINES
CELLULE DU BALAI CITOYEN
DE GUINÉE
FONDATION BA MAMADOU
AVIPA
RESADEL
MOUVEMENT G+
WANEP
FORUM CIVIL GUINÉEN
COFEL
OGDH
RAJGUI
PUBLIEZ CE QUE VOUS
PAYEZ
REPSFECO

Transition réussie et apaisée en Guinée

Voici les recommandations de Dr Koureïssy Condé



Les réactions se multiplient au niveau de la classe politique guinéenne en ce qui concerne le renversement du régime Condé, le 05 septembre dernier par le CNRD.

Pour une transition réussie et apaisée en Guinée, Dr Sékou Koureïssy Condé, président du parti ARENA, invite le président colonel Mamadi Doumbouya à faire de la réconciliation « une priorité parmi les priorités ».

« Je voudrais que la réconciliation soit l'un des chantiers prioritaires de cette transition. Il faudrait qu'il y ait un pacte national de la réconciliation qui soit voté en même temps que la nouvelle constitution. Les Guinéens seraient en cela liés par un pacte historique de la réconciliation qui va servir de référence pour les années à venir... », a-t-il exhorté ce lundi, 18 octobre 2021, chez nos confrères de Fim Fm.

Toujours dans la même lancée, l'ancien Médiateur de la République, demande au nouveau Chef d'Etat à « diminuer ses charges et pouvoirs » en les confiant au

Chef du gouvernement.

« Ce que j'attends de cette transition c'est qu'il y ait un débat intellectuel véritable... Qu'on nous dise quelle sorte de régime doit régir la vie des Guinéens dans le futur ? Je propose un régime parlementaire. Je voudrais que le président de la République diminue ses charges et ses pouvoirs, qu'il en confie au Premier ministre », a-t-il sollicité.

Pour le bon déroulement des prochaines élections dans le pays, l'acteur politique propose la suppression de la CENI (commission électorale nationale indépendante).

« Il faut supprimer la CENI. On n'a pas besoin que 25 personnes se retrouvent pour gérer et finaliser à la place de 15 000 000 de votants. Il faut revenir au principe républicain où c'est le ministère de l'Administration du territoire qui gère les élections », a-t-il dit, tout en affirmant que son ambition ce n'est pas, martèle-t-il, de courir derrière un poste ministériel. « Je suis un candidat aux prochaines élections présidentielles. Je ferai tout ce qui est possible pour accompagner la transition et pour la réussite de cette transition », a-t-il fait savoir.

Guinée

Des collaborateurs et proches rendent hommage à Ben Daouda Sylla, un an après son décès

Ben Daouda Sylla, ancien Directeur de l'Agence Guinéenne de Presse (AGP) a tiré sa révérence le 18 octobre dernier, des suites de maladie au CHU d'Ignace Deen.



Un an après son décès, ses collaborateurs à travers une conférence de presse ce mardi, 19 octobre à Conakry, l'ont rendu hommage. C'était en présence de son épouse, de ses trois filles et de son frère.

Alpha kabinet Doumbouya de l'AGP, ami du défunt témoigne. « Ben Daouda Sylla fût un grand journaliste, aujourd'hui un modèle. La Guinée perd en Ben une valeur et la Guinée a perdu Ben deux fois. Il avait son style, son premier atout c'était son stylo. Il ne se séparait jamais du stylo qui était pour lui un instrument de travail par lequel il affichait son style, la clarté, la concision, l'essentiel dans l'information. Le stylo et le style de Ben se résume par la simplicité, la pertinence, la constance dans le travail... Personnellement, moi qui était proche de lui constamment, il me donnait l'impression que c'était moi le

meilleur, pendant ce temps je voyais en l'homme un excellent journaliste avec qui il fait compter pour avoir l'appréciation du public. Son relent et sa célébrité restent dans la mémoire. D'ailleurs il était sobre (...). C'est pour vous dire que l'homme était simple. Ben est un mystère », a-t-il témoigné.

Amadou Diallo correspondant de la BBC, d'emboîter le pas. « Chez Ben c'est la simplicité, la modestie. Il marche sur ses principes. Alors battons-nous pour qu'il y ait beaucoup de Ben Daouda Sylla. Parce que c'est un modèle, un exemple à suivre », a-t-il dit.

De son côté, Yamoussa Sidibe, ancien Directeur Général de la RTG Koloma, invite la nouvelle génération à s'inspirer de Ben Daouda. « On s'est rencontré à la faculté des sciences de la nature, nous sommes de la même promotion. Il a été celui qui nous a montrés

le chemin de la RTG et puis nous l'avions suivi. De Maneyah, il a été le premier à franchir les portes de la RTG. Il aimait ce métier, il vivait de ce métier. Parler de lui, c'est inviter la nouvelle génération à bien faire ce métier. Vous parlez de Ben, c'est vous inviter à faire comme lui, en étant un simple et bon journaliste.

J'étais en France quand il mourait... j'ai reçu un appel, je ne pouvais pas l'imaginer », a confié le journaliste.

Présent à cette conférence, Justin Morel Junior, ancien ministre de la Communication a salué cette initiative qui consiste à célébrer des journalistes « modèles ». « Célébrez votre métier, célébrez des journalistes... Ben n'est pas mort, il est parmi nous par la force de son talent, de la fidélité qu'il incarnait ».

Il faut souligner qu'une lecture du saint coran est prévue à la SIG-Madina, pour le repos de l'âme de Ben Daouda Sylla.

A rappeler que l'éminent journaliste a été inhumé le mardi 20 octobre 2020 au cimetière national de Cameroun.

Marliatou Sall

Propositions du parti UFD pour sortir du désastre (morceau III)

Suite et fin des propositions pour nouveau système institutionnel (3)

III. Bases du système politique

1. Partis politiques

Le système politique sera basé sur trois partis au maximum.

Les trois sensibilités politiques admises (à définir en tenant compte de nos réalités et non de schémas idéologiques étrangers) seront :

- Libéraux
- Centre-droit et Centre-gauche
- Démocrates, Progressistes-panafricanistes.

2. Système électoral

Lors de chaque vote, les trois partis légaux présenteront une liste par région.

Les électeurs seront enregistrés par région, selon le lieu de naissance ou celui d'un de leur parent. Le lieu de résidence ne sera pas un critère automatique de choix de la Région. Un citoyen aura la possibilité de changer la Région assignée lors de son inscription. Il y aura donc 4 listes électorales. En tout état de cause, des dispositions devront être prises pour prévenir des manipulations d'enregistrement permettant à des groupes occultes de contrôler des Régions dont en réalité ils ne sont pas originaires

Lors d'une élection, les électeurs déposeront leur bulletin dans l'urne correspondant à leur région d'inscription. Les 4 Régions auront chacune une urne.

Chaque parti aura donc le nombre d'élus proportionnel au nombre de voix obtenues sur le territoire national et à l'extérieur.

Les élections communales et communautaires se feront sur la base de la résidence depuis au moins deux ans avant le scrutin et non selon l'appartenance régio-

nale. Les candidatures indépendantes seront admises.

Dans toutes les listes de candidats, le quota d'un tiers de femmes doit être respecté.

Bannir l'ethnicisme et toute propagande communautariste ou religieuse.

Les coordinations régionales et tous les groupes ou associations à caractère régional ou ethnique seront dissoutes. Les associations de ressortissants seront agréées sous la condition de ne pas se mêler de politique.

3. Base du pouvoir d'Etat

L'Etat repose sur un pouvoir central et des Régions ayant des pouvoirs et des prérogatives assez larges.

Les Guinéens de l'extérieur auront un statut spécial : Droit à la double nationalité, mais conditions spéciales pour être électeur ou éligible.

La République comprendra quatre (4) régions naturelles à définir, dans le respect du libre choix de chaque citoyen. Les Guinéens de l'extérieur choisiront librement leur région.

4. Organes législatifs :

- Quatre assemblées régionales composées de quarante (40) députés chacune, élus au scrutin proportionnel sur listes.

- Une Assemblée nationale comprenant 160 députés, soit les 40 de chaque région, élus à l'Assemblée régionale.

A cet égard il est important de noter que la réforme envisagée ne doit en aucun cas avoir pour effet d'aggraver les charges de l'appareil d'Etat dont les ressources doivent être prioritairement consacrées au bien-être de la population.

(Suite à la page 6)

Lisez le journal numérique sur le site

KèfinaFasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Propositions du parti UFD pour sortir du désastre (morceau III)

Suite et fin des propositions pour nouveau système institutionnel (3)

5. Pouvoirs de l'Assemblée régionale

Le pouvoir législatif régional sera un pouvoir délibérant et de contrôle, compétent pour toutes les questions suivantes :

- Election des membres de l'Exécutif régional ;
- Sanction ou destitution des membres de l'Exécutif régional, après avis de la Cour Suprême ;
- Approbation des nominations aux postes de responsabilité de l'Administration régionale, jusqu'au rang de chef de service, sur candidature libre ou sur liste proposée par le pouvoir central. Ces fonctionnaires peuvent être destitués ou même révoqués, après avis de la Chambre administrative de la Région ;
- Vote du budget de la Région et des lois applicables à la Région, dans leur domaine de compétence. Les réalisations budgétaires de la région seront soumises au contrôle de la Chambre des comptes, avant le vote de la Loi de règlement, dans les mêmes conditions que le budget de l'Etat central.

6. Organes judiciaires

Des dispositions constitutionnelles strictes devront être prises pour garantir le respect des textes finaux, afin de prévenir les anomalies ayant conduit à la crise actuelle. La Cour Suprême et ses chambres spécialisées, doivent être réellement indépendants des autres pouvoirs et au-dessus de tout soupçon. Ces institutions renouvées auront un rôle capital à jouer dans le contrôle de l'action des



autres institutions du nouveau système, pour sanctionner tous les manquements du pouvoir central, des juges, des pouvoirs régionaux, afin de rétablir l'équilibre indispensable à la réussite du système.

Nous aurons une Cour Suprême dont une Chambre, Constitutionnelle, Administrative et des Comptes.

Tous les tribunaux régionaux auront à leur tête des juges désignés par le pouvoir judiciaire central mais agréés par l'Assemblée régionale. Ils auront une chambre civile, correctionnelle et administrative.

7. Pouvoir exécutif central

Il y aura lieu de définir par consensus, les attributions respectives du pouvoir central et des Régions. Il faudra prévenir et combattre l'émergence de roitelets ou despotes locaux.

Principes généraux

- Aucune nomination dans le pouvoir exécutif ou toute fonction institutionnelle

non élective de l'Administration centrale ne pourra se faire sans l'approbation de l'Assemblée nationale, sous le contrôle de la Cour Suprême.

La déclaration de biens des candidats et de leur famille (épouses et enfants) sera obligatoire. La même règle s'appliquera à tous les serviteurs de l'Etat à partir du niveau de chefs de service ou équivalent. En cas de soupçons légitimes

de fausses déclarations (corruption ou enrichissement illicite et fortunes cachées), les enquêtes pourront toucher des proches des mis en cause en Guinée et à l'étranger, ainsi que de toute institution financière ou disposant d'informations utiles.

Les ministres du gouvernement central et de l'Exécutif régional peuvent être choisis parmi les députés ou de simples citoyens. Par contre, les candidats à la Présidence et à la Vice-Présidence doivent avoir été élus députés.

Toutes les nominations du pouvoir exécutif, de l'Assemblée et des Institutions seront approuvées par l'Assemblée à la majorité d'au moins 2/3 de ses membres.

Tous ceux qui auront dans le passé occupé des postes ministériels ou de hautes fonctions et ayant été impliqué dans des scandales ou qui ne peuvent justifier l'origine du patrimoine déclaré par eux et leur fa-

mille, ne pourront se présenter à un poste du pouvoir exécutif ou au sein des nouvelles institutions.

A la tête de l'Etat nous aurons :

Un Président et un Vice-Président élus en même temps, sur le même ticket par un vote des Députés pour un maximum de deux mandats de 5 ans. Ils devront être originaires de deux Régions différentes.

Un Premier ministre originaire d'une Région différente de celle des deux présidents ; il sera désigné par le Président sur vote de l'Assemblée.

Un Président de l'Assemblée nationale élu par ses pairs députés et originaire d'une autre Région que les 3 autres précédemment nommés. Le bureau de l'Assemblée comprendra au moins trois Vice-présidents originaires des trois autres Régions que celle du président de l'Assemblée.

(Suite à la page 7)

Conakry

Découverte macabre sur les rails du train de Rusal

Agé de 31 ans, Ibrahima Sory Touré, enseignant ; dépressif, selon ses proches, a été retrouvé broyé sur des rails, dans la nuit du dimanche, aux alentours du Petit Bateau, dans la commune de Kaloum à Conakry.

Frère de la victime, Kaba Aboubacar relate les conditions dans lesquelles il a trouvé son frère. « On m'a appelé aux environs de 1h du matin. Il paraît que ça s'est fait vers 23h. On m'a dit que mon frère a subi un accident. Je me suis rendu sur les lieux, j'ai vu que le petit, il était complètement broyé. Dès que je suis venu, j'ai vu

la tête, le cœur et les différents membres », a-t-il expliqué.

Questionné sur l'hypothèse d'après laquelle son frère aurait peut-être été tué ailleurs et déposé le long des rails, il retorque : « Ce n'est pas vrai. Nous avons vu du sang et de la chair sur les rails. »

Avant de renseigner par ailleurs, qu'« il était enseignant. Mais il a eu une dépression mentale. Il n'est pas stable. Et ça fait dès fois qu'il bouge. Je ne sais pas comment il est venu au Petit bateau ici ».

Cependant, le conducteur du train Rusal nie toute implication dans cet événement malheureux.

De prime abord, Seny Fofana décrit la composition de l'équipage, qui d'après lui, veille à ce que le train ne fasse pas de bavures. « On venait hier vers 23h, Ibrahima Bemba Diallo qui conduisait le train était à gauche et moi à droite; on était avec deux militaires : un dans la première machine avec nous et l'autre était dans la deuxième machine derrière », a-t-il narré.

(Suite à la page 7)

Lisez le journal
numérique sur le site

Kéfinafasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Propositions du parti UFD pour sortir du désastre (morceau III)

Suite et fin des propositions pour nouveau système institutionnel (3)

8. Organisation du gouvernement central

Les postes ministériels-clés (9) seront attribués à raison de 2 par Région et le dernier poste sera proposé par le Président de la République. Les candidats seront proposés par les partis aux Présidents et le PM, mais soumis à l'approbation préalable de l'Assemblée. En cas de rejet, le parti qui les a proposés pourvoira à leur remplacement.

Les ministères-clés sont :

- Le Secrétariat Général de la Présidence de la République
- Le ministère de l'Intérieur et de la Sécurité
- Le Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération
- Le Ministère de la Défense
- Le Ministère de l'économie, des Finances et du Budget
- Le Ministère des Mines
- Le Ministère de l'Éducation
- Le Ministère de la Justice.
- Le Ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche et l'environnement.

9. Pouvoir exécutif régional

Un système original inclusif et démocratique doit être trouvé pour le gouvernement des Régions. Les droits des minorités doivent être strictement garantis. Par large consensus, il y aura lieu de redéfinir les Régions, en prenant pour base les régions naturelles. Cet impératif pourra amener un redécoupage des préfectures et même des sous-préfectures et des districts, afin d'arriver à un certain équilibre, sans pour autant aboutir à une purification ethnique quelconque. L'Exécutif régional pourra être composé de 13 membres au plus, choisis ou non parmi les élus régionaux,

dont un Gouverneur de région, tous élus aux deux tiers (2/3) par l'Assemblée régionale.

- Le gouverneur de la région est proposé par le parti ou la coalition de partis ayant remporté la majorité lors des élections de l'assemblée régionale.

- Le gouverneur de la région propose son exécutif à l'assemblée régionale qui sera soumis au vote des 2/3 de l'assemblée régionale.

- Chaque membre de l'Exécutif régional sera secondé par un adjoint originaire d'une autre préfecture que le premier titulaire.

- Leur mandat sera de cinq ans, renouvelable une seule fois au maximum.

IV. CONCLUSION

Nous sommes convaincus qu'une telle réforme institutionnelle audacieuse et innovante, prenant en compte les données socio-politiques et historiques réelles du pays, tirant les leçons de notre douloureux passé, pourra permettre de sortir définitivement notre pays de ces élections truquées, avec des fichiers électoraux trafiqués au profit des tenants du pouvoir ou des candidats au pouvoir, et ces présidences à vie. Il n'est pas acceptable, ni viable d'avoir dans un pays dit démocratique, des citoyens de première zone et d'autres de seconde zone, injustement privés de leurs droits de vote ou exclus de fait de la direction des affaires d'un pays qui pourtant, appartient à tous. Tous les citoyens doivent avoir les mêmes droits et les mêmes devoirs, loin d'un quelconque partage du gâteau entre des élites prédatrices, originaires de toutes les régions.

A notre humble avis, la solution proposée ici pourra mettre fin aux violences électorales et post-électorales, avec les risques réels de guerre civile qu'elles comportent, comme on l'a vu en

2020. Libéré de ces incessantes batailles politiciennes ruineuses et de la politisation abusive de tous les actes de la vie du pays, le peuple de Guinée pourra enfin se mettre au travail, et consacrer toutes ses énergies à son développement économique, social et culturel, dans la paix, l'unité, la solidarité et la fraternité.

Le présent document préparé par l'UFD, n'est qu'une ébauche des grandes lignes d'un nouveau système institutionnel pour la Guinée. Nous ne prétendons nullement avoir le monopole de la vérité. Tous les aspects de la réforme préconisée n'ont pas été abordés ici, loin de là. Les points omis et les détails et l'implémentation de ces nouvelles dispositions constitutionnelles devront être arrêtés dans le cadre d'une Grande concertation, entièrement consacrée au sauvetage de la Guinée. La nouvelle Constitution devra être approuvée par référendum, pour permettre sa mise en application effective, marquant la fin de la Transition.

La Guinée sera ainsi remise sur les rails de la paix, de la concorde, afin de reprendre enfin le flambeau hissé par les pères fondateurs de l'indépendance et de donner enfin un sens concret à la devise : Travail, Justice, Solidarité. Sa réussite sera le meilleur cadeau à offrir à toute l'Afrique, afin de lui montrer le chemin du progrès, de l'unité, pour sortir enfin de la misère, de la décadence sans fin, de l'instabilité chronique, de la dépendance, de la ruine et de l'humiliation.

Adopté par le Bureau Exécutif de l'UFD,

Conakry Le 25 septembre 2021

Le Président

Mamadou Baadiko BAH

Ancien député à l'Assemblée nationale

Conakry

Découverte macabre sur les rails du train de Rusal



« Arrivé ici, on nous a fait signe de nous arrêter. C'est moi qui conduisais en ce moment-là. Je me suis arrêté. On nous a dit que le train a tué quelqu'un quand on entrerait au port. J'ai dit comment cela peut se faire étant donné qu'on a déjà fait plus de 2h de temps à l'intérieur du port. On n'a rien entendu et nous on n'a rien vu ici en entrant au port. On entre avec une faible vitesse ; moins de 5 kilomètres à l'heure. Parce que quand tu viens, il faut garer... Si vous venez avec une grande allure, vous allez perdre du temps. Alors que pour nous, le temps est limité », a-t-il fait savoir.

« Donc je descends de la machine on nous a fait voir les deux bras rattachés à la

poitrine, après on nous conduit par derrière, où on a trouvé les deux pieds rattachés aux reins. On a vu la tête et le cœur aussi. On a dit que ce n'est pas nous. Parce que nous en passant, il n'y avait rien. Il y a quelqu'un qui est sorti et a dit que quand on passait que ce n'est pas la machine qui a tué le gars. Mais quand la machine est passée, le premier et le deuxième wagon aussi, le gars a foncé sur le troisième wagon, et c'est ce qui l'a tué. Que c'est un fou et qu'il le connaît. Voici ce qui s'est passé », a rapporté Seny Fofana.

Les restes du défunt sont à la morgue de l'hôpital Ignace Deen.

guinee7.com

Billet

J'entends des enseignants déclarer qu'ils n'ont pour mission que d'instruire les enfants, que l'éducation de ceux-ci relève de leurs parents. J'admets pour ma part que si les parents sont tenus de jeter les bases de l'éducation, l'école ne saurait se dérober de sa mission éducatrice sans laquelle elle ne produirait que des robots, des êtres sans âme.

Walaoulou BILIVOGUI

Projet de construction de Kobayah Tayaki

Elhadj Bailo Sow, DG de la SGCG à cœur ouvert !

Dans un entretien accordé à notre rédaction, le Directeur général de la Société de gestion et de construction guinéenne (SGCG) qui sort des sentiers battus, nous parle du projet de construction de la nouvelle ville de Kobayah Tayaki. Revenu en Guinée en 2008, après ses études à Londres, Elhadj Bailo Sow multiplie les actions de bonne volonté et fait de son mieux pour sortir ses compatriotes de l'extrême pauvreté. C'est surtout après les casses de Kaporo rail, que les Guinéens découvrent le jeune philanthrope avec son offre de deux hectares aux déguerpis. Aujourd'hui sa société qui bénéficie d'une confiance des partenaires Chinois, emploie plus de 400 personnes.

M. Sow Bonjour !

Oui Bonjour !

Présentez-vous et parlez-nous de votre société ?

Je suis Elhadj Bailo Sow, Directeur général de la Société de gestion et de construction guinéenne (SGCG) qui est une entreprise spécialisée dans la construction et la commercialisation des matériaux de construction, la promotion immobilière et la gestion intensive des grands projets. Elle a été créée le 23 juin 2015, en République de Guinée.

De nos jours nous avons un chiffre d'affaire estimé à 500 milliards GNF soit à peu près 100 milliards GNF par an, depuis sa création. Elle emploie 86 personnes à temps plein, plus de 350 sous-traitants. Elle possède 40 camions bennes. La SGCG est représentée dans les 8 régions administratives du pays. Nos représentants dans ces régions ne sont que des sous-traitants. Il faut noter que tous les 86 employés sont présentement à Conakry.

Au sein de la SGCG nous avons trois actionnaires. Le PDG et le vice-président sont des chinois et moi le DG, je suis Guinéen.

Vous avez un projet de construction de 18 500 logements à Kobayah Tayaki. Qu'en est-il ?

Le projet a été initié en 2018 par moi-même en République de Guinée, à la suite d'une visite qu'on a effectué à Kobayah Tayaki, avec le gouverneur de la ville de Conakry. Il était question qu'on aménage la plage, mais lorsque j'ai vu toute cette étendue plus de 687 hectares qui n'est pas du tout

aménagé, on a décidé d'initier un projet de construction d'une nouvelle ville à Kobayah Tayaki. Le projet consiste non seulement de construire 18 500 logements, mais aussi des infrastructures tels que des équipements, des mosquées des églises des gares-voitures modernes, aménager toute la plage et faire des usines d'épuration des eaux usées, un lac artificiel, ainsi de suite.

Vous êtes le créateur de la SGCG. Comment la place de PDG est-elle revenue à un Chinois ?

Au fait lorsque j'ai créé cette société en 2015, j'étais le seul actionnaire. En 2017, le gouvernement de Conakry a initié un projet de reconstruction du marché Niger. Suite à ça, le gouvernement m'a approché pour reconstruire le marché de la Gare qui devait être le marché relais du marché Niger. Donc lorsque j'ai eu ce contrat, j'ai demandé aux chinois de me venir en appui pour construire le marché de la Gare. Ils m'ont apporté un marché de 5 millions de dollars, on a construit 400 boutiques, une mosquée, des toilettes modernes et des tables. Lorsque le président (Alpha Condé, ndlr) a appris qu'on a eu ce marché et qu'on a construit cela, il a ordonné le ministère de la Ville de venir casser le marché que nous avons construit, soi-disant que c'est du blanchiment d'argent. Selon d'autres indiscretions, c'est moi qui ai kidnappé Elhadj Doura. Ils m'ont arrêté, ils ont vérifié comment j'ai eu cet argent pour construire le marché de la Gare, ils ont trouvé que j'ai eu réellement les fonds avec mes partenaires chinois et les banques de la place qui m'ont accompagné pour construire ce marché. Quand

j'ai été relâché, les Chinois ont dit "pour continuer maintenant nos projets, il faut qu'on rentre dans ton entreprise pour que les gens sachent qu'il y a des gens derrière". C'est suite à cela que je les ai cédé des actions dans l'entreprise. Depuis lors, ils sont devenus des actionnaires, nous partageons tous ensemble. Hier, notre objectif c'était de commercialiser les matériaux de construction, mais aujourd'hui nous sommes rentrés dans la production des matériaux de construction. A présent là où je vous parle, notre usine est en phase de construction ici en Guinée on est à 80 % des travaux, toutes les machines sont arrivées au port de Dapilon. Donc, on va rentrer en production, plus tard en fin d'année 2022. En dehors de cette usine de ciment, on a le projet de calcaire de Mali yimberin. Donc nous comptons transformer le calcaire sur place. Tout cela pour nous aider à sauvegarder nos capitaux. Donc on a initié tout ce projet pour nous aider à réaliser la nouvelle ville de Kobayah Tayaki.

Concernant la construction de cette ville, ce ne sont pas les actions qui vont apporter le financement, c'est plutôt Power China, qui est l'entreprise qui a réalisé Kaleta, Souapiti et l'hôpital Sinoguénéen sur fonds propre. Donc c'est cette entreprise qui est en train de nous accompagner pour construire la nouvelle ville de Kobayah Tayaki. Elle a déjà investi plus de 2 milliards de dollars en République de Guinée.

A combien s'élève le coût du projet Kobayah Tayaki ?

Pour réaliser le projet



Kobayah Tayaki, d'après les études, le coût s'élève à 1 milliard 25 millions de dollars. On a déjà un accord de préfinancement avec Power China pour financer les 479 millions de dollars pour la première phase, après cette première phase il compte encore financer le reste. On avait d'autres Chinois qui étaient prêt à nous accompagner, mais Power China a dit "non" qu'ils ont l'exclusivité en ce qui concerne la construction de Kobayah Tayaki. Par exemple pour l'usine de ciment, c'est CRCC l'entreprise qui est en train de faire présentement Conakry-Simandou qui est en train de construire notre propre usine de ciment.

Comment vous vous êtes retrouvés dans ce projet ?

On a initié ce projet avec le gouvernement de Conakry, après que le marché qu'on a construit à la Gare soit cassé. Il faut rappeler que jusqu'à présent on n'a pas été remboursé. Mais puis que le gouvernement à la dette morale, parce que quand ils nous ont donné le projet du marché, ils ne pensaient pas qu'on pouvait réaliser. En moins de six mois on a réalisé. Le gouvernement nous a approché cette fois-ci aussi

pour aménager toutes les plages qui est Takonko, Rogbané, et Tayaki. Mais après ma visite sur toutes ses plages, c'est la plage de Tayaki qui m'a retenu. J'ai dit au gouvernement ce que je veux : laisser moi aménager tout ce domaine et faire un projet de construction d'une nouvelle ville. Ils ont dit pas de souci, on va t'accompagner. On est parti à Tayaki pour identifier quels sont les gens qui occupent Tayaki, il y a eu un petit soulèvement, les gens étaient fâchés. J'ai dit au gouverneur laisser moi négocier avec les coutumier de la place, ceux qui sont prêts à nous céder, nous, on va aller avec eux, ceux qui ne sont pas prêt on va épargner leur domaine. Donc, c'est suite à ça, que j'ai rencontré la famille Sylla qui m'a aidé à racheter leur partie. Donc le projet s'étend sur la partie qui appartenait à la famille Sylla Kobayah Tayaki. La partie qui appartient à Monsieur Sanoh ou x et y, tel que Boundouka Condé et autres, toute ces parties sont épargnées. Donc la partie qui appartenait à M. Sylla et l'Etat c'est ce que j'ai demandé à l'Etat de nous céder.

(Suite à la page 9)

Projet de construction de Kobayah Tayaki

Elhadj Bailo Sow, DG de la SGCG à cœur ouvert !

Et depuis, qu'est-ce que vous avez fait ?

Depuis lors, on a fait les levés topographiques avec le cabinet Sandouno, ça été approuvé par la DATU à Coléah. On a fait le plan d'aménagement, qui a été approuvé aussi, on a fait l'étude d'impact environnemental, ça été approuvé par le département de l'environnement, on a même eu le certificat de conformité. On a identifié toutes les familles qui sont en place. On a indemnisé la famille qui nous a vendu le domaine. Il faut ajouter qu'on a promis à cette famille 20 maisons.

Présentement il y a des pêcheurs au niveau de Mimbé, on les a identifiés tous, il y a plus de 1000 familles. D'après l'étude d'impact environnemental, on doit à chacun, minimum une chambre. Donc nous comptons aménager une partie pour les villageois. Je n'aimerais pas s'accaparer du domaine sans leur laisser quelque chose.

Encore, je me suis battu pour qu'on envoie le projet à la présidence pour appréciation, mais aussi pour la signature d'un protocole d'Etat, pour un accord de financement. Le projet a été envoyé au gouvernement chinois qui a apprécié le projet. Nous avons fait un début de route de 900 m, bientôt on va achever. Si cette route elle voit le jour, elle va relier Sofonia à Bawa. On est en train d'ouvrir une route Tayaki-Membé-Bawa. Cette route va réduire complètement les embouteillages.

Par ailleurs, l'on se rappelle vous avez offert deux hectares aux déguerpis de Kapor. Mais qu'est ce qui s'est passé après ?

En ce qui concerne Kapor rail, j'ai vu ce qui se passait parce que ce sont des voisins à moi. J'ai voulu qu'ils aillent chez moi à Bananeraï que j'ai donné. Mais ça été interprété autrement, "c'est un peulh, il compatit, il veut faire la guerre au président, il veut se comparer au président", alors que

tel n'était pas le cas... Je n'abandonne pas. J'ai dit aux gens de Kapor rail que je vais les aider, mais l'Etat m'a fait comprendre une chose qu'on n'est pas contre que tu leur donne le domaine, mais il faut forcément que je viabilise le domaine que toutes les occupations anarchiques trop ou tard l'Etat va récupérer. Donc, moi je me suis dit au lieu d'aller viabiliser là-bas, juste pour deux hectares, pourquoi ne pas me battre à viabiliser mon domaine leur aider à avoir quelque chose là-bas. Nous, à Kobayah Tayaki, ne consiste pas viabiliser et donner aux gens, mais viabiliser et construire. Pourquoi on a dit des logements sociaux, parce qu'on veut assister les populations à avoir des logements décentes. Ma politique, c'est quoi aujourd'hui je suis avec Power China, qui sait que notre entreprise est très crédible. Elle a un chiffre d'affaire important, on a des grands projets dans ce pays. Donc, elle va nous accompagner pour construire. Si demain les clients ne viennent pas demain pour qu'on puisse les rembourser, mais on au moins des activités parallèles telle que l'usine de ciment, l'usine de calcaire qu'on va mettre en place. Présentement nous commercialisons du granite. On a notre propre carrière de granite. Donc avec tous ces projets nous aurons de l'argent pour les rembourser....

Quand j'ai donné deux hectares à Kapor rail, beaucoup de personnes se sont levées, "pourquoi pas nous" il y a eu des déguerpis au niveau de l'aéroport, des déguerpis un peu partout "pourquoi pas nous". Donc, moi je me suis dit le mieux c'est d'initier un projet, où presque tous les Guinéens vont se retrouver dedans. Kobayah Tayaki, si on parvient à construire ces maisons qui seront moins chers, on va accorder des facilités de paiement, jusqu'à dix ans. Tout cela c'est pour aider à la fois déguerpis et ceux qui sont sans maison. Quand j'ai donné ces hectares à Kapor rail, les gens de Coyah m'ont appelé pour me

dire qu'ils ont retiré le domaine qui m'appartient. Ce ne sont pas ceux de l'habitat qui m'ont appelé. Ces derniers ont toujours continué à m'aider.

Votre Message

J'ai fait mes études à Londres, je suis revenu en Guinée en 2008. Depuis que je suis là, je suis en train d'entreprendre des projets pour aider les populations pour sortir de l'extrême pauvreté, mais je vous avoue que ce n'est pas du tout facile. Je travaille avec des Chinois, j'ai leur confiance, j'ai été en Chine, j'ai compris que ces

Chinois ont fini de travailler, aujourd'hui ils cherchent où travailler ailleurs. Ce qui m'a poussé à initier tous ces projets. Mais faire comprendre ça aux gens, aux autorités n'a pas du tout été facile pour moi. Mais tout ce que nous faisons c'est dans l'intérêt du peuple. J'ai eu à travailler avec des départements ministériels, des cadres du pays, mais nous n'avons pas les mêmes ambitions, les mêmes visions. Pour eux tout ce que nous voulons faire ce sont des rêves. Mais pourtant nous, on est en phase de la réalité. En ce qui concerne Tayaki, tout est

acquis... Nous faisons tout cela pour sortir notre population de l'ornière de la pauvreté. Ce que je veux dire aux citoyens, j'aimerais, que ça soit moi ou une autre personne que les gens continuent de réclamer ce projet à l'Etat. Parce que l'Etat n'a pas besoin de donner un franc pour réaliser ce projet. Nous avons les moyens nécessaires, mais l'Etat n'a qu'à nous faciliter la tâche pour qu'on aille plus loin, ce n'est pas que ça que nous avons comme projet. Mais s'il continue à mettre les bâtons dans les roues, à nous fatiguer, nous allons essayer d'attaquer autres choses.

Guinée

Le CNRD lève les barrages. Mais...



Exceptées les frontières avec les autres pays, le Comité national du rassemblement pour le développement (CNRD) a ordonné, dans un communiqué, la levée de tous les barrages sur l'étendue du territoire.

« Il est ordonné avec effet immédiat, la levée de tous les barrages sur le territoire national excepté ceux des frontières. Les dispositifs fixés sont remplacés par les dispositifs mobiles. Il est à rappeler que les patrouilles n'ont pas mission de fouiller sauf sur la base de renseignements. Il est aussi demandé aux populations civi-

les de se conformer aux règlements en vigueur et de s'abstenir de donner de l'argent aux éléments des forces de défense et de sécurité. Il est également recommandé aux populations de contribuer activement aux renseignements. Le chef d'état-major général des armées, le haut commandant de la gendarmerie nationale, directeur de la justice militaire et le directeur national de la police sont chargés en ce qui les concerne de l'application stricte du présent communiqué », indique le communiqué.

Cependant, sur la route

de Fria, aux « quatre ponts » et à Bawa, les passagers ont remarqué les barrages ce petit matin. « Une jeune fille, faute de carte d'identité, a payé à chacun de ces barrages, 10 mille GNF, pour pouvoir passer. Aux quatre ponts, quand nous avons rappelé à l'agent que les barrages ont été levés avec effet immédiat, sa réponse a été qu'ils n'ont pas encore reçu le message », nous a dit un témoin.

Par ailleurs, certains internautes en commentant la décision du CNRD, saluent la levée des barrages et le démantèlement des PA, mais l'exhorte à engager « une lutte sans merci contre les hors la loi qui vandalisent, brutalisent, volent et tuent ».

Il est vrai que le banditisme refait surface à une vitesse grand V. Sans compter le désordre dans la sécurité routière.

Abdou Lory Sylla

Audiences criminelles
au TPI de Labé

Mamadou Aliou Diallo condamné à 15 ans de réclusion criminelle

Après plusieurs mois d'inter-ruption, les audiences criminelles foraines ont repris ce mardi 19 octobre 2021 au tribunal de première instance de Labé. Pour cette première journée, quatre (4) dossiers étaient inscrits au rôle dont entre autres un pour meurtre, d'assassinat, de vol et incendie volontaire.

« Il y a eu une douzaine de dossiers inscrits au rôle et vous verrez qu'il y a plusieurs infractions dont le meurtre, viol sur mineur, assassinat et incendie volontaire. Donc ces dossiers là vont continuer à être juger à partir d'aujourd'hui jusqu'à ce que sa prenne fin. Peut-être ça va se prolonger jusqu'à la semaine prochaine », affirme Pierre Kolié.

Le tout premier dossier à être débattu pour cette journée concernait un meurtre volontaire qui s'est produit au mois de juillet 2021 à Koumba. Suite aux débats l'accusé, Mamadou Aliou Diallo a été reconnu coupable des faits qui lui reprochés et a été condamné à 15 de réclusion criminelle.

« Le cas qui vient de passer concerne un cas de meurtre. C'est-à-dire que vous avez une personne qui a volontairement ôté la vie à une autre, et c'est prévu par l'article 206 du code pénal. Le fait que quelqu'un aille en prison ne fait pas la joie, en tout cas humainement parlant. Mais du point de vue profession-

nel, en tant que représentant du parquet à cette audience, je suis vraiment d'accord avec le siège, le parquet a requis 20 ans et le siège a prononcé 15 ans de réclusion criminelle. Et je crois que la peine est proportionnelle à l'infraction qui a été commise. Face à de tel crime, il faut des sanctions exemplaires », renchérit le substitut du procureur.

Une condamnation qui a été fustigée par l'avocat de défense. « Il y a un premier accusé qui a été condamné à 15 ans. Nous sommes déçus de cette décision, car nous ne l'attendions pas. On n'a plaidé coupable, ce pendant, on n'a expliqué les circonstances atténuantes qui ont conduit Mamadou Aliou Diallo à omettre la vie de feu Yaya Baldé. On attendait à une peine beaucoup plus légère à celle qui a été infligée à l'accusé », déplore Maître Amadou Oury Binta Bah.

Mediaguinee.com

L'indépendant

Exécution de 70 Guinéens en 1971

« Nous demandons aux nouvelles autorités de réhabiliter nos parents »

(Halimatou Dalein)

À l'occasion du 50ème anniversaire de l'exécution des dizaines de Guinéens en 1971 suite au complot Kaman-Fodéba, les familles des victimes se sont recueillies ce lundi 18 octobre sur la fosse commune. Elles continuent de demander justice.

Présente sur les lieux, Hadja Halimatou Dalein Diallo, l'épouse de Cellou Dalein Diallo de l'UFDG, fille de l'une des victimes des exécutions, réclame la justice, le pardon et la reconnaissance car « les gens ont été tués à tort ».

« Je vais vous rappeler que je suis la fille de l'une des victimes. Je suis là dans ce cadre. C'est une énième fois que nous venons ici, prier pour nos parents et souhaiter la réhabilitation des nos parents victimes, qui ont été tués ici, qui ont été torturés. Ils ont contribué à la construction de cet État. Ils ont contribué à l'indé-

pendance de la Guinée. Ils méritent mieux que ça. Aujourd'hui, comme je l'ai dit tantôt, la Guinée a changé, nous demandons aux nouvelles autorités de réhabiliter nos parents. C'est ce que nous souhaitons, parce qu'ils le méritent. Nous lançons un appel aux nouvelles autorités de réhabiliter nos parents. Nous en avons besoin », a plaidé Hadja Halimatou Dalein Diallo.

Outre, les familles des victimes, le Premier ministre et sa suite se sont aussi recueillis au camp Boiro en mémoire des victimes.

Mamadou Yaya Barry



Palais Mohamed V

Neuf dignitaires du régime défunt « convoqués » par la junte au pouvoir !

La rencontre ne pouvait pas se passer inaperçue, car elle était loin d'être anodine.

Ce mardi 20 octobre, la junte au pouvoir a convié à une rencontre, à son QG, au palais Mohamed V, des anciens dignitaires du régime déchu.

Cette invitation qui sonne comme une convocation, fait suite à la réunion de ces anciens hauts dignitaires, membres du RPG-AEC, au siège de l'ex parti au pouvoir, il y a une semaine.

Ils étaient neuf à y répondre. Il s'agit entre autres : l'ancien PM, Kassory Fofana, l'ancien Président de l'assemblée nationale, Amadou Damaro Camara, ainsi que les anciens ministres Dr Mohamed Diané, Lansana Komara ou encore Aboubacar Sylla.

A préciser que la rencontre a duré 2H. Elle a débuté à 15H pour finir à 17H.

Selon nos sources présen-

tes à ce rendez-vous, les nouvelles autorités ont interpellé avec déférence, a-t-on appris, leurs interlocuteurs en face, relativement à leur attitude qui a consisté à briser le silence en prenant l'initiative de participer à cette réunion de leur formation politique, qui a eu lieu la semaine dernière. Là-dessus, les militaires au pouvoir n'ont pas caché leur inquiétude.

Tour à tour, Damaro, Kassory et Dr Diané ont pris la parole pour rassurer qu'il s'agit d'une réunion politique, qui vise à réorganiser leur parti et à sensibiliser leurs militants. Ils ont aussi réaffirmé au CNRD de ne jamais entreprendre des actions de nature à nuire à la stabilité du pays.

« Nous voulons savoir si on est exclu du débat politique, si on est interdit de faire de la politique ? », se sont-ils tous interrogés à l'entame de leurs interventions, nous a-t-on rap-

porté.

« On a l'impression que c'est le FNDC qui gère le pays. On les voit en tournée dans la sous-région, ils annoncent des décisions nous concernant. On a estimé être mis à l'écart dans les débats concernant la vie de la nation. C'est ce qui nous a poussés, nous aussi, à commencer nos réunions », auraient ainsi réagi les intervenants.

En réponse, nous rapporte la même source, les nouvelles autorités ont tenu à préciser qu'aucun parti ne sera exclu, ni aucune personne, exceptés ceux et celles qui seront retenus dans les liens de culpabilité par la justice.

Toutefois, elles ont mis ces anciens dignitaires face à leur responsabilité en leur rappelant qu'elles ne toléreront aucune action subversive.

Mosaïqueguinee.com

Dr Faya Millimouno

« Le régime parlementaire ne peut pas marcher en Guinée »

Quel modèle de régime politique en Guinée au sortir de la transition ? La question vaut tout son pesant d'or surtout après, ce que certains qualifient d'un échec du régime présidentiel en Guinée.



Dans un entretien qu'il a accordé à notre rédaction ce mardi 19 octobre, le président du BL, Dr Faya Millimouno estime qu'il n'est pas nécessaire de changer de régime mais il faut plutôt le simplifier avec un président et un vice-président.

« J'entends beaucoup de personnes proposer le modèle de régime parlementaire, mais c'est un modèle qui ne peut pas marcher dans notre pays. Parce que le régime parlementaire a aussi des inconvénients qui conduisent à l'instabilité. On a besoin d'un régime présidentiel simplifié avec un président et un vice-président pour pouvoir équilibrer avec les pouvoirs législatif et judiciaire avec une possibilité de contrôle de l'action gouvernementale en amont. Autrement dit, plutôt que de dire le président de la République nomme à toutes les fonctions civiles et militaires, qu'il ne soit permis au président de la République, de proposer la nomination de quelques hauts cadres, ministres par exemple », a-t-il dit.

Poursuivant, le leader du BL a affirmé que dans ces conditions, toute personne proposée à la nomination à un poste de responsabilité

par le président de la République, devra être confirmée après examen de sa probité morale et intellectuelle d'exercer ladite fonction, par l'assemblée nationale.

« Quiconque est proposé à la nomination doit être confirmé. Ce qui permet à l'Assemblée d'exercer un contrôle en amont, en s'assurant que le président ne s'engage pas dans une tribalisation du gouvernement en nommant des ministres qui ne sont issus que d'une seule ethnie. Deuxièmement, en s'assurant que les messieurs et dames qui sont proposés à la nomination, ont effectivement la compétence et l'intégrité pour accomplir la mission qui leur seront confiée. On peut donc aller vers un régime présidentielle avec des pouvoirs requis du président qui doit être élu avec le vice-président qui devra prendre directement le pouvoir en cas de vacances de pouvoir. Il y a beaucoup d'autres aspects qu'il faut prévoir dans cela notamment une véritable décentralisation du pouvoir avec la suppression des tutelles et actifs des pouvoirs locaux », a-t-il conclu.

Mosaiqueguinee.com

Dr Abdoulaye Kaba

« Depuis 16 ans, il n'y a pas eu de renouvellement du bureau de l'ordre des médecins »

Alors que le Pr Hassan Bah annonce la non reconnaissance des agents accusés de viol suivi de grossesse, puis d'avortement par l'ordre national des médecins, le président de la CONAPROS pointe du doigt un dysfonctionnement au sein de l'ensemble des ordres socioprofessionnels de la santé.

Dr Abdoulaye Kaba qui a toujours dénoncé l'indifférence des autorités sanitaires face au mauvais fonctionnement du système de santé, rappelle que depuis plus d'une dizaine d'années, le bureau de l'ordre des médecins n'a été renouvelé.

Le premier responsable de la Coalition Nationale des Professionnels de Santé confie d'ailleurs que sur les treize (13) membres que doivent composer la structure, seulement deux (2) sont en fonction.

« Ça fait 16 ans il n'y pas eu de renouvellement du bureau de l'ordre national des médecins. Le premier président même a été évincé, je crois que Pr Hassan n'est pas le président de l'ordre, il a voulu redynamiser la structure lui donner un nouveau souffle. Mais, il doit accepter d'approcher les jeu-

nes pour qu'on puisse au moins l'accompagner, parce que c'est une noble tâche. Le bureau que doit composer l'ordre, c'est un bureau de treize (13) membres. L'ordre est en train de fonctionner aujourd'hui avec deux (2) membres. Ce n'est pas facile, on est dans une situation compliquée. La lutte que nous sommes en train de mener n'est pas contre une personne, c'est pour sauver une profession. C'est ce que les gens doivent comprendre. Aujourd'hui, l'un des piliers du système de santé ce sont les différents ordres socioprofessionnels, mais s'ils sont malades comment on peut moraliser les médecins ? Comment on peut savoir que tel est médecin ? Est-ce qu'il est habilité à exercer la médecine ou pas ? L'hon-



neur du médecin est aujourd'hui bafoué », a-t-il regretté dans un entretien accordé à notre rédaction ce mardi 19 octobre 2021, avant d'exhorter l'implication de tous les professionnels de santé pour lutter contre ce fléau ternissant l'image des médecins guinéens.

Hadja Kadé Barry

Tribune

Rédaction constitutionnelle en période transitoire

Et si le Benin des années 90 inspirait la Guinée d'aujourd'hui !

La qualité d'une transition réussie se mesure à l'aune de l'efficacité de l'ordonnement des institutions constitutionnelles et l'efficience de leur interaction qu'elle aura mise en place. Ces actions sont sans aucun doute le fruit de travail de l'organe législa-

tif installé pour écrire la constitution qui enchâsse tout cet enchevêtrement normatif et institutionnel en vue d'un retour à l'ordre constitutionnel. Comme le Benin hier lors des transitions démocratiques des années 90, la Guinée d'aujourd'hui vit sa

deuxième transition démocratique de sa jeune histoire. Si la démocratie béninoise apaisée fut longtemps citée en exemple, c'est surtout en bonne partie grâce à sa constitution ; une telle œuvre

(Suite à la page 12)

Tribune

Rédaction constitutionnelle
en période transitoire

Et si le Benin des années 90 inspirait la Guinée d'aujourd'hui !

est bien possible en Guinée.

Un organe et son œuvre phare : la Commission constitutionnelle de rédaction et la Constitution béninoise du 11 décembre 1990

Connu pour son instabilité chronique, le Benin a inauguré l'ère des transitions démocratiques dans les années 1990 dont le modèle a été repris ailleurs avec diverses fortunes.

En effet, la Conférence Nationale des Forces Vives de la Nation (CNFVN) tenue au Bénin du 19 au 28 février 1990, proclamée souveraine et regroupant tout le peuple béninois s'est attelée à la mise en place d'organes transitoires notamment un Premier ministre de la transition, un Haut Conseil de la République et surtout une commission chargée de rédiger une constitution pour le pays.

Le travail fut mené de mains de maître par des experts constitutionnalistes patriotes béninois sous la direction du Pr Maurice Ahanhanzo-Glèlè et comprenant entre autres Maître Robert Dossou, Pr Théodore Holo et autres. Toutes ces personnalités étaient déjà connues pour leur lutte contre la dictature et leur attachement aux valeurs démocratiques et des droits de l'homme.

Leur travail minutieux fut conclu par l'adoption de la Constitution béninoise du 11 décembre 1990 par voie référendaire par le peuple béninois à hauteur de 96,9%. Ce fut, jusqu'à tout récemment, une des constitutions les plus avancées en termes de démocratie sur le continent africain, avec pour élément clé de son équilibre, la Cour constitutionnelle.

La Cour constitutionnel béninoise avec son abondance jurisprudence est « juge de la constitutionnalité de la loi et elle garantit les droits fondamentaux de la personne humaine et les libertés publiques. Elle est l'organe régulateur du fonctionnement des institutions

et de l'activité des pouvoirs publics ». En somme, c'est cette constitution de 1990 qui fut la carte de visite du modèle béninois.

Le Conseil National de la Transition (CNT) guinéen et la future constitution guinéenne

En Guinée, la Charte de la Transition du 27 septembre 2021, en ses articles 56 et suivant, opte pour un organe législatif de transition, le Conseil National de la Transition (CNT) dont l'une des missions essentielles est « d'élaborer et soumettre pour adoption, par referendum le projet de Constitution » (art.57). La composition diversifiée de l'organe législatif transitoire guinéen lui confère plus de légitimité car représentatif de toutes les couches de la population. Plus loin, l'article 57 de la même charte dispose en son alinéa 2 que : « Le règlement intérieur détermine notamment : [...] la composition et la compétence des commissions [...] ».

On peut supposer ici que parmi les commissions à mettre en place, figurera une commission de rédaction de la future constitution guinéenne. C'est à ce niveau qu'une attention particulière doit être portée sur les membres devant composer une telle commission.

A l'instar de l'exemple béninois avec les personnalités citées ci-haut, outre le critère de compétences nécessaires à la mission, les personnes choisies pour meubler la commission devraient être connus pour leur intégrité, leur patriotisme et leur attachement aux valeurs démocratiques et des droits de l'homme. L'engouement soudain et populaire pour l'organe législatif transitoire par divers acteurs de la vie publique, certes légitime, mérite que l'on insiste sur le point évoqué ci-dessus.

A l'œuvre, on connaît l'ouvrier, dit l'adage. C'est à la qualité de la future constitution guinéenne que l'on reconnaîtra le travail effectué par les organes de la transi-

tion lors de la présente période transitoire. Nous formulons l'espoir de l'avènement d'une constitution fondée sur des valeurs et principes démocratiques, le respect des droits de l'homme et de l'Etat de droit et adoptée par le peuple pour un renouveau démocratique en Guinée.

-Juris Guineensis No 15.

Dr Thierno Souleymane BARRY,
Docteur en droit, Université Laval/
Université de Sherbrooke (Canada)

Professeur de droit, Consultant et
Avocat à la Cour



Syndrome des ovaires polykystiques

La pilule diminuerait le risque de diabète

D'après des travaux britanniques récents, chez les femmes qui souffrent d'un syndrome des ovaires polykystiques (SOPK), la pilule contraceptive réduit le risque de diabète.



En France, 1 femme sur 10 souffrirait d'un syndrome des ovaires polykystiques (SOPK) : cette maladie hormonale est, selon l'Inserm, la plus fréquente chez les femmes en âge de procréer et constitue la première cause d'infertilité féminine.

Provoqué par un dérèglement hormonal, le syndrome des ovaires polykystiques (SOPK) entraîne une élévation du taux de testostérone dans le sang. Le SOPK se caractérise ainsi par des troubles de l'ovulation, une hyperpilosité, de l'acné et

une chute des cheveux (alopécie) chez les femmes concernées.

Un risque deux fois plus élevé de développer un diabète en cas de SOPK

Par ailleurs, le syndrome des ovaires polykystiques (SOPK) constitue un facteur de risque pour le développement d'un diabète de type 2 : en effet, l'adiposité excessive provoquée par l'hyperandrogénie prédispose à l'insulinorésistance. Selon certaines études, les femmes atteintes de SOPK auraient ainsi un risque 2 fois

supérieur de développer un diabète ou un pré-diabète. D'après des travaux récemment publiés par la University of Birmingham (en Angleterre), la pilule contraceptive pourrait permettre de réduire le risque de diabète chez les femmes souffrant d'un syndrome des ovaires polykystiques (SOPK). Les chercheurs britanniques ont étudié des données médicales concernant 4814 femmes atteintes d'un syndrome des ovaires polykystiques (SOPK) : ils ont découvert que, parmi elles, les femmes qui prenaient une contraception orale avaient un risque diminué d'environ 26 % de développer un diabète ou un pré-diabète. « Nous pensons que la pilule contraceptive diminue le risque de diabète en « désactivant » les androgènes produits en excès en cas de SOPK » analysent les scientifiques, qui ont publié leurs travaux dans la revue spécialisée Diabetes Care.

Source : Inserm

Santé... Santé... Santé...

Afrique-France

Myope, astigmatique, hypermétrope : comment ça se corrige aujourd'hui ?

Les uns voient flou de près, les autres de loin, quand certains ne voient bien ni de près, ni de loin. Heureusement, il existe bien des solutions pour corriger ces défauts. On fait le point.



Myopie : une vision floue de loin

Une vision floue de loin, impeccable de près, telle est la myopie. Aucun problème pour lire un roman, mais conduire, regarder un film au cinéma ou reconnaître un proche sur le trottoir d'en face peut vite se révéler difficile. Les lentilles de contact, comme les lunettes, sont très efficaces pour sortir du flou.

Les verres amincis sont aujourd'hui bien plus fins que leurs aînés, évitant aux personnes ayant une forte myopie (au-delà de -6 dioptries) de passer leurs journées avec des verres lourds, inesthétiques et inconfortables. Côté lentilles de contact, des lentilles rigides, portées la nuit, font pression pour réduire la courbure de la cornée.

Au réveil, l'enfant ou l'adulte voit net et peut se passer de lunettes toute la journée. La cornée reprend progressivement sa forme initiale. C'est pourquoi ces lentilles doivent être portées chaque nuit. Cette technique a un nom : l'orthokératologie.

>> Autre option : la chirurgie au laser. Un collyre anesthésiant rend l'opération totalement indolore. La cornée est sculptée, et le patient retrouve une vision parfaite. Pour se lancer, il faut atten-

dre d'avoir 20-25 ans et une myopie stabilisée. Quelques jours après l'opération, on sort du flou impressionniste, les lunettes sont reléguées au rang de souvenir.

Astigmatisme : une vision déformée

Et si Modigliani avait été astigmatique ? L'hypothèse a souvent été évoquée pour expliquer les formes allongées des dessins du peintre italien. Car l'astigmatisme provoque une vision floue et parfois déformée.

La responsable, c'est la cornée, qui a une forme ovale faisant penser à un ballon de rugby. Non corrigé, l'astigmatisme peut déclencher une fatigue et de fréquents maux de tête, et, chez l'enfant, des difficultés de lecture.

«Lunettes et lentilles sont efficaces pour corriger ce défaut, affirme le Pr Antoine Brézin, ophtalmologue et codirecteur de l'ophtalmopôle de l'hôpital Cochin (Paris).. Une opération chirurgicale, pour rendre la cornée plus ronde, est également possible.»

Hypermétrope : une vision trouble de près

«L'œil hypermétrope n'est pas assez puissant, c'est-à-dire qu'il doit fournir un effort d'accommodation plus important pour voir net,

résume le Pr Brézin. Chez les jeunes, l'œil corrige tout seul ce défaut, le cristallin se bombe, et la vision reste nette. Mais cette «mise au point» permanente peut entraîner fatigue visuelle et maux de tête.»

Si l'hypermétrope est forte, la vision de près est impactée. Lunettes et lentilles entrent alors en scène pour corriger ce défaut et offrir aux yeux un repos bien mérité. «Si la chirurgie réfractive, qui consiste à retailler la cornée, marche très bien pour la myopie et l'astigmatisme, elle est beaucoup plus compliquée dans les cas d'hypermétrope» met en garde le Pr Brézin.

Presbytie : le cristallin qui vieillit

Parce que lui aussi vieillit, au tournant de la quarantaine, le cristallin devient moins efficace. «Il perd de sa souplesse et ne se déforme plus.» Conséquence, la vision de près se trouble.

«La presbytie progresse de 40 à 45 ans jusqu'à 65 ans. Ce trouble ne s'opère pas très bien» reconnaît le Pr Brézin. Mais bien d'autres options permettent de sortir du flou.

À commencer par les lunettes loupes, qui offrent une vision de près impeccable mais sont gênantes pour voir au-delà. Les verres progressifs, eux, ont fait de réels progrès ces dernières années et permettent désormais de voir net de près, de loin et en vision intermédiaire. Un sans-faute !

Il existe aussi des lentilles progressives, qui permettent de voir net à toutes les distances sans forcer.

Topsante

« Le sommet de Montpellier n'apportera rien de bon aux Africains »

L'événement qui s'est déroulé le 8 octobre n'est qu'un marché de dupes. Il ne visait qu'à reconquérir le cœur des Africains alors que le sentiment anti-français se propage sur le continent.



Il fut un temps où Achille Mbembe critiquait la politique française en Afrique et se gardait de caresser les dirigeants français dans le sens du poil. En 2010, par exemple, à une question de Christophe Boisbouvier de RFI, il répondait ceci : « Je pense que les Africains qui cherchent à réinventer leur futur gagneraient à oublier la France. Elle n'est pas le centre du monde. Il est temps de regarder ailleurs et de ne pas lui reconnaître plus de pouvoir qu'elle n'en dispose vraiment. »

Pourquoi les Africains, d'après lui, devraient-ils se tourner vers d'autres pays ? Parce que « [s'ils] ne sont toujours pas à même de choisir librement leurs dirigeants, parce que les anciennes colonies françaises se sont transformées en satrapies gérées comme des fiefs privés, que l'on se transmet de père en fils. »

Et Mbembe d'ajouter : « Le temps est venu de tirer un trait sur cette histoire ratée. Elle n'est porteuse d'aucun futur digne de ce

nom. Au fond, cela aura été une relation passablement abusive qui ne reflète en rien la richesse et la densité des rapports humains établis depuis plusieurs siècles entre Français et Africains. »

Avec la publication de *Les Jeunes et l'ordre politique en Afrique noire* (Paris, L'Harmattan, 1985) et *Afriques indociles* (Paris, Karthala, 1988), l'historien camerounais se positionnait indiscutablement comme l'un des penseurs africains avec qui il fallait compter dorénavant. En raison de la rigueur, de la vigueur et de la profondeur de ses analyses, je le percevais comme l'un des dignes héritiers des Jean-Marc Ela, Fabien Eboussi Boulaga et Mongo Beti.

Le sommet France-Afrique de Montpellier ne concerne que les sociétés civiles africaine et française

En un mot, ses réflexions sur l'Afrique et la France forcèrent assez vite mon estime et mon admiration.

(Suite à la page 15)

Afrique-France

« Le sommet de Montpellier n'apportera rien de bon aux Africains »

Le « divorce » entre nous deux intervint en janvier 2011 quand Mbembe apposa sa signature sur un texte où des universitaires français, américains et africains (Elikia M'Bokolo, Mamadou Diouf, Paulin Hountondji et Ousman Kobo) décrivaient Laurent Gbagbo comme un « chef ethnocentriste ».

Ce texte, je le trouvais tout simplement abject, non parce qu'il désavouait l'ancien président (même les Gbagbo ou rien ont le droit d'être en désaccord avec leur champion), mais parce qu'il ne donnait aucune preuve de ce qu'il affirmait.

En effet, comment peut-on accuser d'ethnocentrisme un président qui nomma à des postes-clés Dona Fologo, Mamadou Koulibaly, Paul David Nzi, Jean-Baptiste Akrou, Philippe Mangou, Sidiki Bakaba, Jacques Anouma qui ne sont pas de l'ethnie bété ?

Un mois plus tard, Mbembe essaya de se racheter dans une interview où il disait ne pas savoir qui était le vrai vainqueur de l'élection présidentielle de novembre 2010.

Le sommet France-Afrique de Montpellier n'a concerné que les sociétés civiles africaine et française. De l'avis de Benoît Verdeaux, ancien numéro deux de l'Agence française de développement (AFD) en Côte d'Ivoire, il s'agissait de « réfléchir à réinventer, redynamiser les relations entre l'Afrique et la France ».

Macron tuera-t-il vraiment la Françafrique ? Notre réponse est « non »

Achille Mbembe affirme avoir accepté de copiloter la préparation du sommet parce que « des gestes ont été accomplis, [il] pense en particulier à la mission que [Macron] a confiée à [son] ami Felwine Sarr, qui a permis de rouvrir le débat sur les restitutions [des biens culturels africains], [et] permis un déclic des imaginaires. [Il] pense à l'autre mission, confiée à madame N'Goné Fall, qui a abouti à une grosse opération Africa 2020. Il y a des pas qui ont été accomplis en ce qui concerne le franc CFA... Et donc il y a un frémissement. »

Doit-on croire l'historien camerounais quand il s'exprime de la sorte et qu'il se défend d'être une prise de guerre de Macron ? Peut-on parta-

ger son optimisme sur les rapports entre la France et ses ex-colonies ? Emmanuel Macron tuera-t-il vraiment la Françafrique qui a fait tant de mal aux peuples d'Afrique francophone ? Réussira-t-il là où tous ses prédécesseurs ont lamentablement échoué ? Notre réponse est « non ».

Premièrement, selon un proverbe ivoirien, « c'est le soleil du matin qui sèche l'attiéké ». Emmanuel Macron a eu quatre ans pour opérer un changement dans la relation entre son pays et ses anciennes colonies. Pour nous, cette métamorphose passe par la fermeture des bases militaires françaises installées dans certains pays africains, la fin de l'immixtion de la France dans nos affaires internes et la création d'une monnaie africaine par les Africains eux-mêmes.

Au lieu de cela, il a soutenu le troisième mandat anticonstitutionnel de Alassane Dramane Ouattara et d'Alpha Condé, validé la réélection de tel ou tel président ayant déjà passé plus de trente ans au pouvoir, gardé au Mali des soldats soupçonnés de s'adonner à des activités autres que celle définie dans le cadre de leur mission – à savoir, combattre le terrorisme –, établi un lien douteux entre les familles nombreuses et le manque d'éducation.

Je ne vois pas le président français oser scier la branche sur laquelle son pays est assis

La seconde raison est la suivante : quitter l'Afrique signifierait, pour la France, ne plus avoir accès aux nombreuses richesses à sa disposition depuis six décennies. Il faut être fou pour se faire hara-kiri. Je ne vois pas le président français oser scier la branche sur laquelle son pays est assis. Elle a beau clamer qu'elle ne gagne rien en Afrique et qu'elle se saigne plutôt pour les Africains, la France aurait moins de poids et moins d'influence sur la scène internationale sans ces richesses.

Ce sommet n'est organisé que pour tromper une fois de plus les Africains et essayer de les « reconquérir »

Dès lors, chacun s'apercevra aisément de l'inutilité du sommet de Montpellier. Celui-ci n'a été organisé que pour tromper une fois de plus les Africains et essayer de les « re-

Programme des Nations Unies pour le Développement



Au service
des peuples
et des nations

Recrutement d'un consultant national chargé de l'analyse de la vulnérabilité et des capacités de réponse aux urgences en Guinée

Le PNUD/ GUINEE recherche un Consultant(e) national(e) chargé de l'analyse de la vulnérabilité et des capacités de réponse aux urgences en Guinée

Les candidats intéressés sont priés de consulter la version intégrale des termes de référence à travers les liens https://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=84745

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés uniquement par e-mail : ic.offres.gn@undp.org

Date limite de dépôt des dossiers : 31 Octobre 2021

conquérir » au moment où, après le Centrafrique de Touadéra, le Mali d'Assimi Goïta est en train de remplacer l'ancienne puissance colonisatrice par la Russie, jugée plus humaine, plus sincère et plus compétente.

En d'autres termes, rien ne changera dans la relation franco-africaine après Montpellier, ce qui ne veut pas dire que le changement n'advient jamais.

Les adeptes africains et français de la Françafrique gagneraient, à cet égard, à lire ou à relire cet écrit de Jean-Paul Sartre : « Nos procédés sont périmés. Ils peuvent retarder parfois l'émancipation, ils ne l'arrêteront pas. Et n'imaginons pas que nous pourrions rajuster nos méthodes : le néocolonialisme, ce rêve paresseux des Métropoles, c'est du vent ; les « troisièmes forces » n'existent pas ou bien ce sont les bourgeoisies bidons que le colonialisme a déjà mis au pouvoir.

Notre machiavélisme a peu de prise sur ce monde fort éveillé qui a dépisté l'un après l'autre nos mensonges. Le colon n'a qu'un recours : la force, quand il lui en reste ; l'indigène n'a qu'un choix : la servitude ou la souveraineté. »

On ne convoque pas chez soi une personne en colère

C'est un truisme de dire que le

sentiment anti-français monte de jour en jour de Bamako à N'Djamena en passant par Dakar et Bangui. Macron espère que le sommet de Montpellier fera baisser la tension dans ces capitales africaines. À mon avis, il a aggravé les choses car on ne convoque pas chez soi une personne en colère. Le bon sens voudrait qu'on se rende plutôt chez elle, qu'on l'écoute et qu'on fasse droit à ses légitimes desiderata.

En tout état de cause, non seulement les 200 millions d'Africains qui suivent la chaîne panafricaine Afrique Media ne sont plus prêts à se laisser distraire par des « mesurette » mais rien ne leur semble plus agaçant que le paternalisme arrogant et condescendant de la classe politique française.

Quant aux « intellectuels » africains, qui se sont mis au service de cette classe politique, ils sont aussi méprisables

(A suivre)

Par Jean-Claude Djereke
Jean-Claude Djereke enseigne les
Littératures francophones à Bryn
Mawr College, Philadelphie,
États-Unis.

Lisez le journal
numérique sur le site

Kéfinafasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

Dans ses attributions régaliennes, le Ministère des Travaux Publics de la République de Guinée, a entre autres, la charge de la mise en œuvre des projets de transports financés par les bailleurs de fonds internationaux. A ce titre, il est en affaires avec la Banque Africaine de Développement dont le portefeuille de projets comprend trois projets routiers en cours d'exécution. **L'Unité de Gestion des Projets de la Banque Africaine de Développement (UGP-BAD)** sera l'organe unique chargé du suivi de l'exécution des projets de transports financés par le Groupe de la Banque Africaine de Développement. Il s'agit du Projet de route Lola-N'Zoo-frontière de la Côte d'Ivoire en cours de réalisation dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'aménagement de routes et de facilitation du transport au sein de l'Union du fleuve Mano (PAR-FT/UFM), du Projet de route Coyah-Farmoréah-frontière de Sierra Leone, dont les travaux sont en cours d'exécution et du Projet multinational de route Boké Québo entre la Guinée et la Guinée Bissau dont les acquisitions sont en cours.

A ce titre pour la mise en œuvre de ces trois projets, le **Cabinet TALENTS PLUS CONSEILS** recrute, pour le compte de L'UGP-BAD, le personnel suivant :

- **UN (01) COORDONNATEUR DU PROJET (H/F) (REF : TPC-1021R03CP) ;**
- **UN (01) RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER (H/F) (REF : TPC-1021R03RAF) ;**
- **UN (01) SPECIALISTE EN PASSATION DE MARCHES, CHARGE DES ACQUISITIONS (H/F) (REF : TPC-1021R03SPMCA) ;**
- **UN (01) SPECIALISTE EN SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (H/F) (REF : TPC-1021R03SSES) ;**
- **UN (01) SPECIALISTE EN SUIVI-EVALUATION (REF : TPC-1021R03SSE).**

LIEU DE TRAVAIL : GUINEE CONAKRY

DUREE DU CONTRAT : 36 Mois

Consulter les Tdrs complets de chaque poste sur www.talentsplusafrique.com

L'avis est également lancé dans les journaux suivants : Indépendant, Lynx et en ligne sur journal des appels d'offre, cdiscussion, novojob, Linked In

L'un de ces profils est-il le vôtre ?

Dépôt en ligne : Déposez **OBLIGATOIREMENT** votre dossier par mail en précisant en objet :

L'INTITULE DU POSTE à l'adresse : projetmtp@talentsplusafrique.com avec copie obligatoire au mail sakaba336396@yahoo.fr

Un accusé réception vous sera envoyé dès réception du dossier de candidature, cependant si vous ne recevez pas ledit accusé de réception, merci de bien vouloir renvoyer le mail.

Dépôt physique : En raison du COVID le dépôt des dossiers se fera uniquement de façon électronique par mesure de prudence.

PIECES A FOURNIR :

- Une lettre de motivation précisant le poste et sa référence ;
- Un Curriculum Vitae détaillé ;
- Les photocopies légalisées des diplômes obtenus ;
- Les photocopies légalisées des attestations de travail ;
- La photocopie du certificat de nationalité ;
- Un exemplaire original du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois.
- Une copie de la pièce d'identité/Passeport en cours de validité
- Une copie de la carte de vaccination COVID19

NB : Les candidat(e)s devront préciser :

- Les noms et contacts du DRH ou Premier Responsable (e-mail, téléphone, fonction et dénomination de l'entreprise) des trois derniers employeurs (hormis l'employeur actuel) ;
- Les noms et contacts (e-mail, téléphone, fonction et nom de l'entreprise) de trois personnes de référence.

(Tout dossier de candidature ne respectant pas cette exigence sera purement et simplement rejeté).

Date limite de dépôt : 29 octobre 2021

Pour plus d'infos : 00 229 95 10 91 51/ www.talentsplusafrique.com

UN (01) COORDONNATEUR DU PROJET (H/F) (REF : TPC-1021R03CP)

Sous l'autorité du Directeur national des routes nationales (DNRN), il/elle aura pour mission de piloter et de garantir la réalisation du projet conformément au plan défini par le Ministère et les Partenaires financiers.

Profil :

- Être titulaire d'un minimum BAC + 5 en Génie Civil ou tout autre diplôme équivalent avec une spécialisation en travaux routiers et/ou ouvrages d'art ;
- Avoir une bonne connaissance de la vision, de la stratégie et des objectifs de l'Unité de gestion des projets de la Banque Africaine de Développement (UGP-BAD) et de ses Projets ;
- Avoir une expérience en matière de coordination de projet ;
- Être titulaire d'un BAC+4 au minimum en Passation de marché, Ingénierie, Administration publique, Droit, Économie, Gestion ou tout autre diplôme équivalent ;
- Justifier d'une expérience minimum de dix (10) ans dans le métier incluant au moins cinq (05) ans à un poste de Spécialiste en Passation de Marchés sur un projet ou programme ou dans une grande structure régionale de BTP ;
- Avoir une bonne connaissance du code des marchés publics en Guinée ;
- Avoir une parfaite connaissance des procédures de la Banque Africaine de Développement (BAD) et l'Union Européenne (UE) ;
- Avoir une expérience dans le secteur BTP sera un atout ;
- Avoir une maîtrise de l'élaboration des Dossiers d'Appels d'Offres et Demandes de Propositions ;
- Être dynamique et engagé(e) ;
- Avoir une intégrité morale et professionnelle ;
- Avoir une bonne aptitude en communication ;
- Avoir une bonne capacité de résolution des problèmes liés à la Passation de marchés publics ;
- Avoir une capacité rédactionnelle, notamment une aptitude à préparer les rapports, documents et dossiers de passation des marchés ;
- Être proactif et avoir des aptitudes à travailler en équipe ;
- Être capable de travailler dans un environnement multiculturel ;
- Être capable de produire des résultats même sous pression avec une bonne capacité d'analyse ;
- Avoir une maîtrise de l'outil informatique, notamment une aptitude à travailler entre autres sur Excel, Word, PowerPoint.
- Avoir une bonne maîtrise de l'anglais écrit, parlé et lu serait un atout ;

UN (01) SPECIALISTE EN SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (H/F) (REF : TPC-1021R03SSES)

Sous l'autorité du Coordonnateur de l'UGP-BAD, le/la Spécialiste en sauvegarde environnementale et sociale sera chargé d'assister l'UGP-BAD dans l'intégration des aspects environnementaux dans le suivi de proximité des activités du projet.

Profil

- Être titulaire d'un BAC+5 en Science Environnementale, Ingénierie en études d'impact Environnemental (EIE)/PGES ou équivalent ;
- Avoir au moins dix (10) ans d'expériences dans les études ou audits environnementaux dont cinq (05) ans au moins à un poste similaire ;
- Avoir une solide expérience en EIE ou suivi environnemental de Programme d'aménagement ;
- Avoir une expérience dans le secteur BTP sera un atout ;
- Avoir une expérience avérée dans la préparation des évaluations d'impact environnemental et social, des plans de gestion environnementale et sociale ;
- Avoir des expériences probantes en suivi-évaluation de Programmes/Projets ;
- Avoir des expériences en formation et communication sur l'environnement ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse et synthèse ;
- Avoir d'excellente capacité rédactionnelle ;

- Avoir une bonne capacité d'écoute et de communication ;
- Avoir un bon sens d'initiative ;
- Avoir le sens de la rigueur et de l'organisation ;
- Être honnête et intègre ;
- Être capable de travailler dans un environnement multiculturel ;
- Être capable de travailler efficacement en équipe dans un environnement multidisciplinaire avec un minimum de supervision ;
- Avoir une maîtrise de l'utilisation des outils informatiques et applications Microsoft Office, notamment les programmes informatiques suivants : Excel, Word, PowerPoint, E-mail (courrier électronique) et l'Internet ;
- Avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit, parlé et lu serait un atout.

UN (01) SPECIALISTE EN SUIVI-EVALUATION (REF : TPC-1021R03SSE)

Sous l'autorité du Coordonnateur de l'UGP-BAD, le/la Spécialiste en suivi évaluation assiste le Coordonnateur dans le suivi-évaluation des activités du projet.

Profil

- Être titulaire d'un BAC+4 au minimum Statistique, Economie, Planification, Suivi-évaluation et/ou Gestion de projets ou diplôme équivalent ;
- Avoir au moins dix (10) ans dans le métier et cinq (05) années d'expérience professionnelle en qualité de spécialiste en suivi évaluation de projets/programmes ;
- Avoir une expérience dans le secteur BTP sera un atout ;
- Avoir une expérience en gestion de projet, de la conception à la livraison ;
- Avoir une excellente connaissance des outils de collecte, traitement, analyse de données et une assez bonne capacité de développement de base de données ainsi que de diffusion des techniques de suivi-évaluation, du cadre logique, de la gestion axée sur les résultats ;
- Avoir une excellente maîtrise des tableurs et être capable de concevoir un système automatisé de suivi informatisé ;
- Posséder des qualités analytiques et rédactionnelles et avoir de l'expérience dans la production des rapports ;
- Avoir une bonne aptitude à travailler en équipe ;
- Avoir de bonnes capacités organisationnelles et de planification ;
- Disposer d'une bonne capacité rédactionnelle et de communication, d'analyse, de synthèse et de supervision ;
- Justifier d'une expérience confirmée et vérifiable de (15) ans dans le secteur TP dont sept (07) années dans l'exploitation en qualité de Directeur des Travaux ou Coordonnateur de Projet ;
- Avoir de solides connaissances en gestion afin d'assurer un suivi et un reporting financier de l'activité du projet ;
- Avoir une expérience et des compétences en gestion de projets ;
- Avoir des connaissances des différents corps de métier intervenant sur le projet ;
- Avoir une bonne capacité à analyser un dossier technique et à proposer des modifications techniques et financières ;
- Avoir des connaissances en métrage (surface, volumes...) et maîtriser les règles techniques liées à la construction d'un ouvrage (route, génie civil...);
- Avoir la maîtrise des outils nécessaires au métrage et à l'actualisation du cahier des charges (niveaux, laser mètre...) ou plus largement à la gestion de projets (MS Project, etc.) ;
- Maîtriser l'utilisation des logiciels spécialisés tels que AutoCAD, Civil 3D, MicroStation, STAAD Pro, SketchUp, GEOPAK Génie Civil Suite, etc ...;
- Avoir une bonne maîtrise de la langue Française;
- Disposer de bonnes capacités à piloter la performance ;
- Avoir de bonnes capacités à mobiliser et à fédérer ;
- Être capable de gérer une équipe pluri nationalités ;
- Avoir une bonne capacité à responsabiliser et à déléguer ;
- Avoir une bonne aisance communicationnelle et relationnelle ;
- Faire preuve de rigueur et d'organisation ;
- Avoir un esprit d'analyse et de synthèse ;
- Être orienté résultat ;
- Faire preuve d'initiative, de proactivité et réactivité ;
- Faire preuve d'éthique et d'intégrité ;
- Être capable de travailler dans un environnement multiculturel ;
- Parler l'Anglais est un atout.

UN (01) RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER (H/F) (REF : TPC-1021R03RAF)

Sous l'autorité du Coordonnateur de l'UGP-BAD, il/elle a pour rôle de garantir la tenue régulière, fiable, suivant les standards et l'orthodoxie des opérations administratives, financières et comptables des Projets mis en œuvre.

Profil

- Être titulaire au minimum d'un BAC + 4 en Finances, comptabilité, Audit et Contrôle de Gestion ou tout autre diplôme équivalent ;
- Avoir au minimum dix (10) ans dans le métier dont spécifiquement au moins cinq (05) années à un poste de Responsable Administratif et Financier et / ou Auditeur dans un Projet/Programme ou dans un organisme international ou grande entreprise de BTP régional ;
- Avoir une expérience dans le secteur BTP sera un atout
- Avoir une bonne connaissance de la vision, de la stratégie et des objectifs de l'Unité de gestion des projets de la Banque Africaine de Développement (UGP-BAD) et de ses Projets ;
- Avoir une excellente connaissance en Gestion Financière des projets ;
- Avoir une pratique des procédures de la Banque Africaine de Développement (BAD) et de l'Union Européenne (UE) ;
- Avoir des connaissances en gestion des Ressources Humaines ;
- Maîtriser les logiciels de gestion Comptable et Financière des Projets ;
- Être apte et disposé à effectuer des missions sur le terrain ;
- Pouvoir respecter et faire respecter les procédures ;
- Pratiquer et être habitué à travailler en équipe pluridisciplinaire et multiculturelle;
- Être dynamique et disponible ;
- Démontrer la capacité à gérer des situations complexes avec calme et sérénité;
- Démontrer une attitude constructive et une énergie positive dans son approche du travail ;
- Avoir une grande capacité d'organisation, de rigueur dans le travail, d'esprit de collaboration
- Avoir une excellente capacité d'anticipation, un bon réflexe et un sens élevé d'analyse ;
- Être capable de prendre des décisions et fixer des priorités ;
- Être organisé et méticuleux ;
- Être capable de travailler de manière autonome et sous forte pression ;
- Avoir le sens de l'écoute, de synthèse et de communication ;
- Être capable de travailler dans un environnement multiculturel ;
- Maîtriser parfaitement l'utilisation de l'outil informatique et des logiciels Microsoft (Word, Excel, PowerPoint, comptable, etc.) ;
- Avoir une bonne pratique de l'anglais écrit, parlé et lu est un atout.

UN (01) SPECIALISTE EN PASSATION DE MARCHES, CHARGE DES ACQUISITIONS (H/F) (REF : TPC-1021R03SPMCA)

Sous l'autorité du Coordonnateur de l'UGP-BAD, le/la spécialiste en passation des marchés assure toutes les procédures d'acquisitions de biens et services.

Profil

- Avoir une bonne aptitude à travailler en équipe et sous pression et une bonne condition physique permettant de participer à des missions de terrain ;
- Avoir une bonne maîtrise du logiciel d'analyse statistique (STATA, SPSS...), des logiciels de bureautique (EXCEL, WORD, POWERPOINT) et de projet MS Project ;
- Être capable de travailler dans un environnement multiculturel ;
- Avoir une bonne pratique de l'anglais écrit, parlé et lu serait un atout.

GUINEE CONAKRY
1XBET

LOTTERIE NATIONALE GUINEE

PARIS SPORTIFS EN LIGNE

NUMERO VERT 625 66 66 66

Jouons responsable

GUINEE CONAKRY
1XBET

LOTTERIE NATIONALE GUINEE

PARIS SPORTIFS EN LIGNE

NUMERO VERT 625 66 66 66

Jouons responsable